

NOUS HABILLONS BLEUETTE

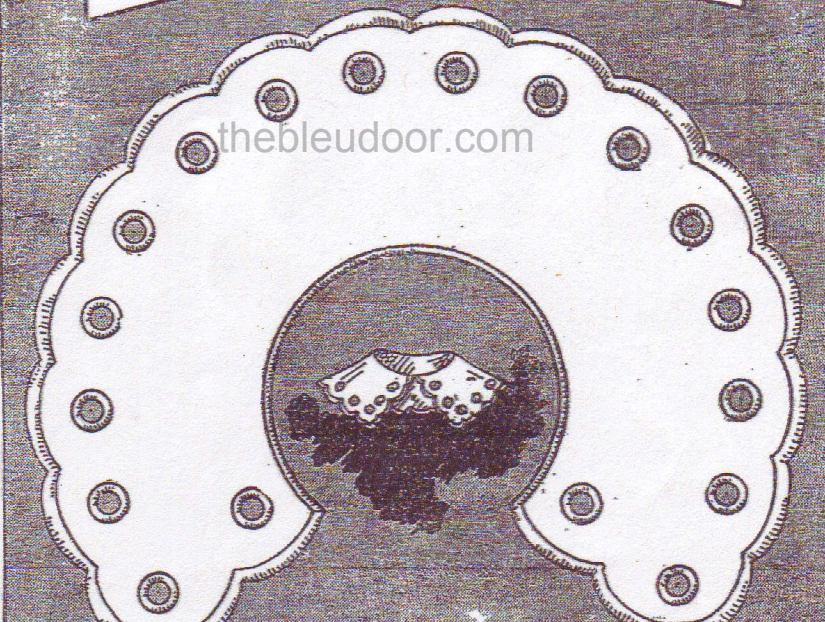
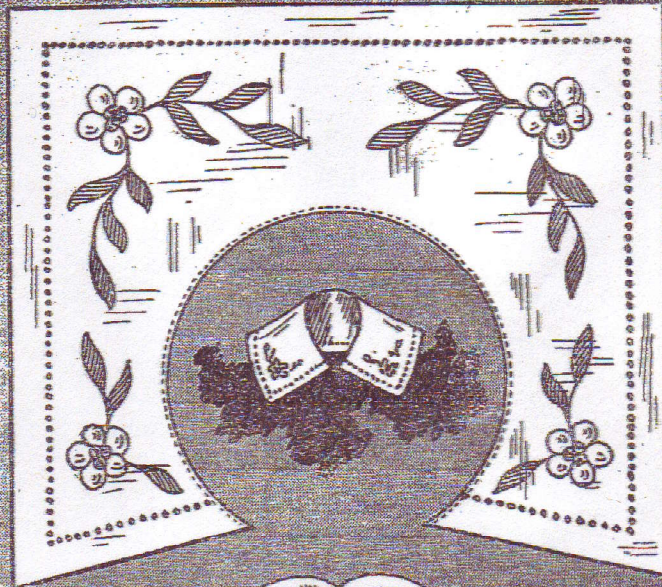


COLS EN LINGERIE

N° 1. — Col marin en grosse toile blanche ou grise, garni de galon rouge ou bleu. Ce col peut aussi se faire en drap blanc, rouge ou bleu pâle, suivant le costume qu'il doit accompagner. Dans ce cas, le garnir d'une bande de drap ou de flanelle coupée bien net et piquée des deux côtés. Le droit fil du col se trouve sur la ligne limitant le col dans le dos.

N° 2. — Col en grosse toile ou piqué pékiné, garni d'un motif de soutache blanche. On peut utiliser ce modèle pour un col revers, semblable à la robe ou à la jaquette. La soutache sera choisie d'après la nuance de l'étoffe.

N° 3. — Col carré en nansouk ou en batiste, ourlé d'un point à jour



appelle un point de rivère; il se fait sans tirer les fils au préalable. Le jour est produit par un point bouclé, fait avec une très grosse aiguille et du fil fin.

N° 4. — Col duchesse en percale, linon ou grosse toile avec petits œillets de broderie anglaise et dents festonnées. Si le tissu employé est de grain peu serré, on fera les œillets au feston.

Nota : le col n° 2 offre, comme le col n° 1, cette petite difficulté que, faute de place, il n'est pas posé sur le fond gris du dessin comme il doit l'être sur l'étoffe. Après l'avoir calqué et découpé, pliez-le en deux; la ligne du dos indiquera le droit fil. Pour broder, je vous recommande le coton brillanté « A la Croix » Cartier-Bresson. C. B.